

## EPREUVE DE BLARGIES

Note aux pilotes et accompagnateurs.

Merci de respecter les règles suivantes :

§ Lavage interdit dans le parc. Aire de lavage prévue OBLIGATOIRE.

§ Pit Bike et Moto électrique interdites dans le parc coureur et parking.

§ Aucune nuisance sonore après 22 heures ( ex: groupe électrogène).

§ Tapis environnemental obligatoire.

§ De bien vouloir repartir avec vos déchets et laisser votre emplacement propre.

§ De respecter, commissaires, bénévoles et organisateurs.

§ Le non respect des consignes pourra amener à l'exclusion de l'épreuve pour le pilote

§ Compte tenu des requêtes environnementales, veuillez à respecter les consignes et le balisage pour le stationnement

Le Motoclub de BLARGIES